# <u>Urbanisme – Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)</u>

Initié en 2018, le PLUi définit les principes d'évolution du territoire de la Bretagne romantique à l'horizon 2035 et à l'échelle des 25 communes. Depuis une première étape de validation fin février, le projet est adressé aux communes et personnes publiques associées qui ont émis leurs avis. Une enquête publique est mise en place du 24 juin au 25 juillet 2024 pour permettre aux citoyens qui le souhaitent de s'exprimer sur le projet.

### Un projet bénéfique au territoire et ses habitants

Réunis autour de ce projet transversal, les élus du territoire travaillent à la définition d'une stratégie commune d'aménagement du territoire adaptée aux enjeux communaux et aux besoins des habitants.

Il porte une ambition collective autour de la préservation du cadre de vie et de l'environnement naturel, du développement de l'activité économique ou encore de l'attractivité du territoire, avec notamment l'ambition d'accueillir 5 500 nouveaux habitants d'ici 2035 impliquant la construction de 2 750 logements sur la période 2023-2035.

Il s'agit d'un document unique qui remplacera les documents d'urbanisme actuels des communes (cartes communales, PLU...) et harmonisera les règles d'urbanisme sur l'ensemble du territoire.

Cette approche intercommunale a pour intérêt de renforcer la cohérence territoriale autour des bassins de vie du territoire en consolidant la solidarité au travers de moyens mutualisés plus économes.

Le document détaille ainsi les classements des différents terrains (agricole, habitat, économie, commerce, naturel, etc.) commune par commune et les règles de construction applicables à chaque zone (hauteur, volume, règles architecturales, aspect paysager, stationnement etc).

Entre mars et mai 2024, les 25 communes de l'intercommunalité ont émis un avis sur le projet de PLUi au sein de leurs conseils municipaux respectifs. Les personnes publiques associées et partenaires institutionnels (Exemples : services de l'Etat, Chambre d'Agriculture, Région Bretagne, Département d'Ille-et-Vilaine...) ont également été consultés.

L'ensemble de ces avis sont consultables dans le dossier d'enquête publique.

Nous vous conseillons vivement de vous y rendre afin de formuler vos observations si nécessaires. L'arrêt du PLUi est consultable sur le site internet de la Communauté de communes de la Bretagne Romantique. (https://urbanisme.bretagneromantique.fr/)

Vous pouvez prendre part à l'enquête par écrit sur registre papier ou dématérialisé, par courrier, ou bien en rencontrant les commissaires enquêteurs. La commission d'enquête sera présente dans les différents lieux d'enquête pour recevoir les observations et propositions écrites ou orales du public, concernant le PLUi, aux dates et heures de permanences suivantes :

| Lieux  | Jours et heures des permanences  |
|--|--|
| La-Chapelle-aux-Filtzméens<br>(Communauté de communes et siège de<br>l'enquête publique) | <ul> <li>Le lundi 24 juin de 09h00 à 12h00</li> <li>Le jeudi 25 juillet de 09h00 à 12h00</li> </ul>      |
| Mairie de Tinténiac  | <ul> <li>Le lundi 24 juin de 14h00 à 17h00</li> <li>Le vendredi 19 juillet de 09h00 à 12h00</li> </ul>   |
| Mairie de Combourg   | <ul> <li>Le jeudi 4 juillet de 14h00 à 17h00</li> <li>Le mardi 16 juillet de 14h00 à 17h00</li> </ul>    |
| Mairie déléguée de Lanhélin (Mesnil Roc'h)   | <ul> <li>Le jeudi 27 juin de 09h00 à 12h00</li> <li>Le mardi 9 juillet de 14h00 à 17h00</li> </ul>       |
| Mairie de La Baussaine   | <ul> <li>Le vendredi 5 juillet de 14h00 à 17h00</li> <li>Le lundi 22 juillet de 09h00 à 12h00</li> </ul> |
| Mairie de Cuguen   | <ul> <li>Le jeudi 27 juin de 14h30 à 16h30</li> <li>Le jeudi 4 juillet de 09h00 à 12h00</li> </ul>       |
| Mairie de Dingé  | <ul> <li>Le vendredi 5 juillet de 09h00 à 12h00</li> <li>Le mardi 9 juillet de 09h00 à 12h00</li> </ul>  |
| Pleugueneuc  | <ul> <li>Le mardi 16 juillet de 09h00 à 12h00</li> <li>Le lundi 22 juillet de 14h00 à 17h00</li> </ul>   |

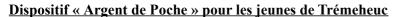
#### Coordonnées

4, rue du Taillis 35 270 TRÉMEHEUC 02 99 73 22 26 mairie@tremeheuc.fr www.tremeheuc.fr

#### Horaires d'ouverture

Lundi, mercredi et jeudi : De 10h00 à 12h30 Et de 14h00 à 16h30

# Dispositif « Argent de poche »





Vous avez entre 15 et 18 ans au 1er juillet 2024 ? Vous aimeriez vous rendre utile, participer à la vie de la commune et gagner un peu d'argent de poche ? La commune de Trémeheuc vous offre une belle opportunité!

La commune de Trémeheuc vous propose le dispositif « argent de poche » dès les vacances d'été. Ce dispositif donne la possibilité aux adolescents, âgés de 15 ans jusqu'à la veille de leur 18 ans, d'effectuer de petits travaux, par demi-journée de 3h, au sein de la commune et de percevoir en contrepartie une rémunération de 15 € pour 3h de travail.

Adolescent, vous serez amené(e) à intervenir sur le terrain (espaces verts, bâtiments publics) sous la responsabilité d'un tuteur désigné parmi le personnel municipal.

La prochaine session se déroulera du 8 au 12 juillet 2024.

Si ce projet vous intéresse, il vous suffit de contacter la Mairie afin de constituer un dossier. Les demandes seront traitées par ordre d'arrivée (places limitées).

### Intervention « Bien Vieillir »

A compter du mois de septembre 2024, le CLIC organise des interventions sur le thème des chutes et plus globalement du bien vieillir.

#### Les objectifs:

- Sensibiliser et informer les personnes âgées, l'entourage professionnel et familial, les aidants... sur les causes et les risques de chutes.
- Prévenir la chute chez la personne âgée en :
  - \* Repérant les risques de chutes
  - \* Aménageant le logement pour éviter les risques de chutes
  - \* Proposant des aides techniques pour faciliter le quotidien
  - \* Incitant à la pratique d'activités physiques
  - \* Veillant à conserver une alimentation adaptée aux besoins de la personne âgée
  - \* Veillant à prendre en compte l'altération de l'acuité visuelle et auditive
- Communiquer et valoriser les ressources existantes sur chaque territoire : lieux vecteurs de lien social, lieux d'information tels que les CLIC et les CCAS, offres de prévention telles que les ateliers de Cap Retraite sur l'équilibre et la prévention des chutes, le bien-vieillir, l'adaptation de l'habitat...
- Diffuser les outils et documents d'information auprès du public.
- Se divertir et rompre le quotidien

# Élections Européennes

Les élections européennes auront lieu le Dimanche 9 juin 2024.

Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h.



# Animations à venir de la Communauté de Communes

08 juin 2024 : Les Barges Ôlympiades! À Meillac

08 juin 2024 : Concours de Palets - Dingé

08 juin 2024 : Portes Ouvertes du SIM (site de Combourg)

15 juin 2024: Les Romantiques Voyageurs - Combourg

21 juin 2024 : Fête de la Musique – Combourg

22 juin 2024 : Atelier Les Petites Chaises – Combourg